

LIMOGES
134 000 habitants

**Recrute pour renforcer
ses brigades de surveillance et d'intervention de jour et de nuit**
**Des agents de police municipale titulaires par voie de mutation
(Gardien – brigadier)**

Pour la Direction Sécurité – prévention – salubrité

Au sein de la direction sécurité prévention salubrité, vous intégrerez le service de la police municipale qui compte 73 policiers et 16 ASVP répartis comme suit : 2 brigades de surveillance et d'interventions de jour, 1 brigade volante de quartiers, 1 brigade administrative et prévention, 1 brigade de surveillance et d'intervention canine de nuit, 1 brigade stationnement (ASVP).

Le service dispose de 3 Moniteurs en Maniement d'armes, de 3 moniteurs MBTPI, de 2 formateurs canins.

Les agents de la police municipale sont équipés de pistolets 9 mm, matraques télescopiques ou tonfas, générateurs d'aérosol, LBD, gilets pare-balles, casques et boucliers de protection.

MISSIONS :

Sous l'autorité du Chef de service de la police municipale, les agents de police municipale assurent une mission de police de proximité au travers de la surveillance du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique et participent activement à la protection des personnes et des biens. Il s'agit notamment de :

- Assurer une présence rassurante et dissuasive sur l'ensemble du territoire ;
- Intervenir sur les troubles à l'ordre public et les nuisances diverses ;
- Lutter contre les appropriations des espaces publics et des communs ;
- Constater les infractions pour lesquelles ils sont compétents ;
- Interpeler les auteurs de flagrants-délits et mettre en œuvre les mesures de sauvegarde en cas d'ivresse publique et manifeste ;
- Participer aux opérations coordonnées avec la police nationale ;
- Assurer la sécurisation des manifestations sportives et récréatives ;

PROFIL:

- Connaissances des compétences liées au cadre d'emploi ;
- Aptitude au port d'armes de catégories B et D (4 séances de tir par an, séances obligatoires pour les autres équipements) ;
- Bonne condition physique, aptitude à suivre les séances mensuelles obligatoires de gestes et techniques professionnels en intervention ;
- Capacité à gérer les conflits ;
- Esprit d'équipe ;
- Capacité à rédiger des procédures judiciaires et administratives ;
- Permis B obligatoire.

Rémunération : statutaire + ISF + IAT + NBI quartiers + prime de service public + prime d'intéressement.

RENSEIGNEMENTS : Secrétariat de la Direction Sécurité Prévention Salubrité
Tél. : 05.55. 10.56.00 ou 05.55.10.56.03.

Merci d'adresser candidature + C.V.+ photo au plus tard **le 25 juin 2021** à M. le Maire,
Hôtel de Ville, Place Léon Betoulle 87031 LIMOGES CEDEX.